

CIRCULAIRE DU CLUB NATIONAL

AUX ÉLECTEURS DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

CONCITOYENS,

Vous allez remplir une noble et importante mission. Les destinées de la patrie sont entre vos mains. La *liberté*, l'*ordre*, la *morale*, la *propriété*, tout cela peut être remis en question, tout cela peut être consolidé par les choix que vous allez faire. Concitoyens! souvenez-vous que pour être vos candidats, il faut avoir vos principes, non-seulement dans la pompeuse manifestation du langage, mais aussi dans le cœur et dans la démonstration vivante de la conduite. Nous nous en sommes souvenus nous-mêmes en vous proposant les hommes dont vous verrez plus bas les noms. Ils sont nos compatriotes; ils ont vécu parmi nous; quelques-uns ont illustré notre département, tous ont bien mérité de lui. S'ils sont honorés de vos suffrages, voici ce que nous leur demanderons de faire prévaloir dans les délibérations du pays.

La République, c'est-à-dire le gouvernement de tous par la volonté, par les lois émanant de la volonté de tous, manifestée dans le suffrage universel.

La Liberté, c'est-à-dire l'extension des droits de chacun, limité seulement par le respect dû aux droits de tous.

L'Ordre, cet auxiliaire indispensable de la liberté, qui, sans lui, ne serait que l'Anarchie.

L'Égalité devant la loi, comme devant Dieu, en d'autres termes, l'égalité possible, mais non l'*égalité des fortunes*, mais non l'*égalité des salaires*, mais non l'égalité contraire à la constitution providentielle de l'humanité.

La Fraternité, qui n'est que l'égalité sanctionnée et fécondée par l'amour évangélique.

La Moralisation des citoyens par l'instruction et le développement des sentiments religieux.

La consécration solennelle et *absolue de la propriété*, comme base de la société et de la famille.

La réduction de l'*impôt*, et particulièrement de l'impôt sur les boissons, la viande, le sel, etc.

La réduction de l'Armée permanente, et l'abolition du mode de recrutement en vigueur.

La liberté complète des *Cultes*, et la liberté d'*Association* pour tous les citoyens et toutes les religions.

L'indépendance réciproque du *spirituel* et du *temporel*.

La Liberté d'enseignement, ou, en d'autres termes, la consécration des droits du père de famille sur ses enfants, sous la surveillance répressive de l'Etat.

L'*Agriculture* particulièrement encouragée comme la source la plus féconde de la richesse d'une république.

Concitoyens! voilà nos principes; à vous de les juger. Voici maintenant les hommes que nous vous proposons :

MM.

- L'FOREST, Maire de Lyon,
- OZANAM, Prof. Doct. en dr., à Paris.
- Victor DELAPRADE, Professeur de littér., à Lyon.
- BARON, Fabricant, à Lyon,
- AUBERTHIER, Ouvr. en soie, Adj. de la Croix-R.
- Philibert ROUSSY, Ouvr. en soie, rue Belle-Cord.
- MESSIER Chef d'atelier, rue des Tables-Claud.



MM.

- Julien LACROIX, Propr. à St.-Vincent-de-Rheims.
- MORTEMART, Propr., Maire de La Chassagne.
- PAULIAN, Propriétaire à Francheville.
- BACOT, Avocat.
- MORIN, Juge-de-Paix.
- GLAS, Adjoint de Givors.
- Fortuné PINET, de St.-Genis-Laval.

Vous êtes prié de faire circuler cette Liste.

CIRCULAIRE DU CLUB NATIONAL

AUX ÉLECTEURS DU DÉPARTEMENT DU RHONE

CONCITOYENS

Vous allez remplir une noble et importante mission. Les hommes de la patrie sont entre vos mains. La liberté, l'ordre, la morale, la prospérité, tout cela peut être remis en question, tout cela peut être compromis par les choix que vous allez faire. Considérez-les donc avec soin, comme si vous étiez candidats; il faut avoir ses principes, non seulement dans la pompeuse manifestation du langage, mais aussi dans le cœur et dans la démonstration vivante de la conduite. Vous nous en souvenez toujours, nous sommes en vous proposant les hommes dont vous avez vu les noms. Ils sont vos concitoyens; ils ont vu en même temps quelques-uns ont illustré notre département. Ils ont bien mérité de lui, et ils sont honorés de vos suffrages, voici ce que nous leur demandons de faire pendant dans les délibérations au pays.

La République, c'est-à-dire le gouvernement de tous par la volonté, par les lois émanant de la volonté, manifestée dans le suffrage universel.

La Liberté, c'est-à-dire l'extension des droits de chacun, limitée seulement par le respect de ses droits de tous.

L'Égalité, c'est-à-dire l'indivisibilité de la liberté, qui, sans lui, ne serait que l'anarchie.

La République, c'est-à-dire le développement de la famille, de la patrie, de l'humanité. La République, c'est-à-dire la réduction de l'impôt et particulièrement de l'impôt sur les boissons, le vin, le sel, etc. La République, c'est-à-dire la réduction de l'armée permanente, et la réduction du nombre de recruteurs en France. La République, c'est-à-dire la liberté d'association pour tous les citoyens et toutes les religions. L'indépendance réciproque du spirituel et du temporel. La Liberté d'enseignement, ou, en d'autres termes, la consécration des droits du père de famille sur ses enfants, sous la surveillance répressive de l'État.

Les électeurs particulièrement encouragés comme la source la plus féconde de la richesse d'une République. Concitoyens! voilà nos principes; à vous de les juger. Voici maintenant les hommes que nous vous proposons:



- | | |
|--|--|
| M. JULIEN FAUCHON, Propriétaire à St-Vincent-de-Rhône. | M. LAFOREST, Maire de Lyon. |
| M. ROBERT, Propriétaire de la Caserne. | M. OZANAM, Prof. Doct. de la Faculté de Lyon. |
| M. PAULIN, Propriétaire à Trévins. | M. VICTOR DELABRÈRE, Professeur de Littérature à Lyon. |
| M. JACQUET, Avocat. | M. BÉRON, Fabricant à Lyon. |
| M. MORIN, Juge de Paix. | M. ALBERTINI, Ouvr. en soie, à St-Étienne. |
| M. CLAS, Adjoint de Givors. | M. PHILIPPE-BOUSSY, Ouvr. en soie, à St-Étienne. |
| M. FORTIN, de St-Germain-Laval. | M. MESSIER, Chef d'atelier, rue des Tables Claires. |

Vous êtes priés de faire inscrire ces noms sur les listes.